

*Questions orales**[Traduction]*

M. Oberle: L'objectif du gouvernement fédéral depuis trois ans étant de participer à un tel programme, le ministre a-t-il maintenant proposé aux ministres provinciaux un programme moins rigide et mieux adapté aux besoins des provinces afin qu'elles puissent en tirer meilleur profit?

[Français]

M. Lalonde: C'est ce que nous faisons à l'heure actuelle, monsieur le président, mais évidemment toujours dans le cadre des lois que le Parlement a votées dans ce domaine au cours des dernières années.

* * *

● (1150)

*[Traduction]***L'HABITATION****LES DEMANDES DE PRÊTS POUR LOGEMENTS À DIVIDENDES LIMITÉS—L'OPPORTUNITÉ D'UNE RECONSTRUCTION DU PROGRAMME**

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Puis-je poser une question au ministre d'État chargé des Affaires urbaines, monsieur l'Orateur? Voudrait-il nous dire combien de demandes de prêts pour des logements à dividendes limités il a reçues dans le cadre d'un programme qui, sauf erreur, a pris fin le 30 avril? Est-il satisfait?

L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, j'ai quelques chiffres préliminaires. Il y a eu 246 propositions de projets au pays, soit un total de 22,623 logements et un montant de 540 millions de dollars. L'appel portait sur 200 millions. Le coût global de chaque logement s'établit entre \$20,000 et \$25,000. Il faudra faire une évaluation. Tout semble indiquer que nous avons reçu des propositions pour un nombre de logements qui s'élève au double de ce qu'on avait prévu. C'est encourageant et le projet peut se réaliser, espérons-le, grâce à la nouvelle loi avec l'aide de prêteurs privés. Ces nombreuses réponses m'enchantent. Je tiens à ce qu'on en fasse une ventilation par région et par ville afin de m'assurer que toutes les régions au pays en bénéficient.

M. Darling: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme il nous faut beaucoup de logements, le ministre ne pourrait-il pas envisager de reprendre ce programme et d'accepter de nouvelles propositions, ce qui permettrait de répondre aux besoins, qui sont fort grands?

M. Danson: Oui, monsieur l'Orateur, je le ferai certainement. Je recourrai à la récente loi qui permet à des particuliers de prêter des fonds et nous accorderons des subventions afin de rendre possible la construction d'un plus grand nombre de maisons à loyer modique.

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE**METROPOLITAN AREA GROWTH INVESTMENTS LIMITED, N.-É.—LA MARCHE DE L'ENTREPRISE ET LA NOMINATION DES ADMINISTRATEURS**

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, je pose ma question au ministre de l'Expansion économique régionale. Je voudrais savoir s'il y a du nouveau

[M. Lalonde.]

dans le roman-fleuve de la Metropolitan Area Growth Investments Limited de Nouvelle-Écosse, si cette société expérimentale de 20 millions de dollars fonctionne enfin après trois ans de gestation, si l'on a pourvu à tous les postes de direction et si la société est prête à faire rapport de son activité.

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, on a fait des progrès considérables. Je crois avoir informé le député que les gouvernements fédéral et provincial ont nommé leurs représentants. En ce moment, les personnes désignées par le gouvernement fédéral et la province agissent en qualité de co-présidents intérimaires en attendant que l'on recomande quelqu'un pour occuper le poste de directeur général. Il se fait beaucoup de travail entre-temps. Je m'entretenais dernièrement avec le ministre des Finances de la Nouvelle-Écosse et il s'estime satisfait de la marche de l'entreprise, après tant de retards regrettables.

M. MacKay: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Aux fins du compte rendu, le ministre dit-il que la société est maintenant en activité et que les projets sont en marche?

M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, je ne voudrais rien affirmer d'aussi précis sans me renseigner davantage. J'ai l'impression qu'elle prend des projets en considération, mais qu'elle n'en met pas encore en œuvre. Le but premier en ce moment est de nommer un directeur général. Je le répète, ce n'est pas facile.

* * *

LA SÉCURITÉ SOCIALE**L'ACCORD FÉDÉRAL-PROVINCIAL ET LA PRÉSENTATION D'UNE MESURE LÉGISLATIVE—LA POSITION DU MINISTRE DES FINANCES QUANT AU REVENU ANNUEL GARANTI**

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser quelques questions au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social au sujet de la conférence qui a eu lieu il y a quelques jours. Comme le ministre a signalé qu'il y avait eu accord sur une question, l'extension de certains services, présentera-t-on bientôt une mesure législative là-dessus. Tandis que j'ai la parole, puis-je demander au ministre si, à propos de l'étude qui se poursuit sur le revenu annuel garanti, il peut se réclamer auprès de ses homologues provinciaux de l'appui du ministre fédéral des Finances?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, le programme législatif de la Chambre, comme l'honorable député le sait, est extrêmement chargé, et je ne prévois pas qu'il soit possible de proposer l'adoption d'un nouveau projet de loi dans ce domaine avant la prochaine session. Nous en avons discuté avec mes collègues provinciaux, et ceux-ci sont d'accord à ce sujet.

De plus, je puis assurer mon honorable collègue que le Cabinet est solidaire quant à la priorité majeure à accorder à la sécurité sociale, et je pense que les gestes du gouvernement, au cours des dernières années, le démontrent très clairement à l'ensemble de la population.